

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 février 2021

L'AGRASC célèbre son 10^{ème} anniversaire

Jeudi 4 février 2021, l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) célèbre son **10^{ème} anniversaire**.

Créée par décret du 1^{er} février 2011, l'AGRASC assiste les services enquêteurs et judiciaires au stade de la saisie puis exécute les décisions de confiscations pénales. Elle a ainsi permis en 2020 de **redistribuer 86 millions €** au budget général de l'Etat, à deux fonds de prévention œuvrant en matière de lutte contre les stupéfiants, le proxénétisme et la traite des êtres humains et à l'indemnisation des victimes.

Sa forte expertise ainsi que les résultats croissants obtenus en 10 ans lui ont permis de s'imposer comme un **acteur reconnu et incontournable** du dispositif de privation des avoirs criminels. L'efficacité de son action devrait être renforcée dans les prochains mois par de **nouvelles prérogatives** et de **nouveaux outils juridiques**, tels que l'attribution de biens confisqués à des associations d'œuvre sociale ou encore le mécanisme d'affectation de biens saisis aux services enquêteurs et judiciaires.

Outre cet anniversaire symbolique, l'année 2021 constituera donc une nouvelle étape importante pour l'agence, qui expérimentera par ailleurs à compter du 1^{er} mars prochain **deux antennes régionales** dans les ressorts des juridictions interrégionales spécialisées de Lyon et de Marseille.

A l'occasion de ce bilan décennal, l'AGRASC se félicite de la **synergie de l'ensemble des services de l'Etat** impliqués pour que nul ne puisse tirer profit de son délit. Elle continuera à renforcer ses échanges et ses formations à destination des personnels judiciaires, des forces de police, de gendarmerie et des douanes, des agents des finances publiques ainsi que des partenaires contribuant à la valorisation des biens vendus.

L'AGRASC en vidéos de 2 minutes :

- [L'AGRASC a 10 ans : joyeux anniversaire !](#)
- [Les 10 missions de l'AGRASC](#)
- [10 ventes immobilières marquantes](#)
- [10 ventes mobilières atypiques](#)
- [10 raisons de suivre l'AGRASC en 2021](#)

Contact presse

Etienne DONAT

Chargé de la communication

01.70.60.19.30 – 06.12.56.17.27
etienne.donat@agrasc.gouv.fr
[@AGRASC_gouv](https://twitter.com/AGRASC_gouv)

98-102 rue de Richelieu
75002 Paris